Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le 02/10/2024
ID : 048-214800393-20240924-D_2024_111-BF

MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2024_111

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre septembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué en date du 19 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

9 Présents : Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Marie-José GUILLEMETTE, Noël LAFOURCADE, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE, Manuel PAGES, Philippe ROCHOUX.

4 Absents représentés : Catherine BOUTIN ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX, Jérôme JACQUES ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Vincent LACAN ayant donné pouvoir à Manuel PAGES, Annick MALAVIOLLE ayant donné pouvoir à Colette CROUZET

2 Absents : Manuel MARTINEZ, Lydie ROUJON.

Secrétaire de séance : Florence FERNANDEZ.

Objet : décision modificative budgétaire n°2 – budget principal

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal de procéder à la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

⇨ 60632	fournitures de petit équipement	3 661.00 €
⇨ 6156	maintenance	2 000.00 €
⇨ 7392221	fonds péréquation ressources communales et intercom..	- 1666.00 €
⇨ 023	virement à la section d'investissement	38 400.00 €
		42 395.00 €

RECETTES

⇨ 73154	droits de place	- 900.00 €
⇨ 732221	fonds péréquation ressources communales et intercom.	23 645.00 €
⇨ 73123	taxe additionnelle droits de mutation	19 650.00 €
		42 395.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

⇨ 2315/418	voirie et divers	21 350.00 €
⇨ 2315/456	travaux cimetière des unies	2 050.00 €
⇨ 238/457	voirie 2024	133 335.00 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le 02/10/2024
ID : 048-214800393-20240924-D_2024_111-BF

⇨ 2151-041/457.voirie 2024 ..... 133 335.00 €
⇨ 2315/457.....voirie 2024 ..... - 133 335.00 €
⇨ 2315/460.....sanitaires ..... 15 000.00 €
171 735.00 €

RECETTES
⇨ 021 .....virement de la section de fonctionnement ..... 38 400.00 €
⇨ 238-041/457...voirie 2024 ..... 133 335.00 €
171 735.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE et VOTE cette décision modificative.

La secrétaire de séance, Florence FERNANDEZ	Le Maire, Philippe ROCHOUX
	MAIRIE de CHANAC 48 (Lozère)

Le Maire :
- *certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*
- *informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.*
  Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr .